

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 27 Formation pratique: agir en tant que sage-femme 2			
Ancien Code	PAMI2B27SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF2270		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	21 C	Volume horaire	631 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Kelly CORNET (cornetk@helha.be) Valérie OPILIARD (opiliardv@helha.be)		
Coefficient de pondération	210		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

« Le profil professionnel et de compétences de la sage-femme comporte plusieurs objectifs et a été rédigé à l'intention d'un public diversifié. Il définit les domaines d'exercice de la profession de sage-femme et indique les compétences qu'elle doit avoir acquis à l'issue de sa formation de base et durant l'exercice de sa profession. Il précise également ce que l'on peut attendre des sage-femmes et permet de (mieux) appréhender la profession de sagefemme. Par ailleurs, ce document peut servir de base pour la définition des objectifs finaux des formations de sage-femme. »

La loi du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions des soins de santé constitue la base légale pour l'exercice de la profession de sage-femme en Belgique. Depuis la modification de la loi de 2006, la sage-femme est considérée comme un praticien autonome d'une profession des soins de santé dans le domaine de l'art de guérir.

https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/sites/default/files/documents/2016_01_cfsf_frvv_annexe_profil_professionnel.pdf

La formation des étudiant·e·s respecte le cadre du Référentiel de compétences intégré interréseaux en Bachelier Sage-femme consultable sur les valves stage sage-femmes.

15PAvIv: Sage-Femme | ConnectED

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique

Compétence 3 Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative

- 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
- 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- 3.3 3. Participer à la démarche qualité

Compétence 4 Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données

- 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
- 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
- 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Compétence 5 Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis

- 5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
- 5.2 2. Assurer le suivi des prestations techniques

Compétence 6 Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

- 6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
- 6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
- 6.3 3. Mettre en œuvre les interventions
- 6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
- 7.3 3. Développer la relation d'aide

Compétence 8 Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

- 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes
- 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

pour les prestations techniques :

Expliquer les principes de base des techniques

Réaliser correctement une technique en respectant les protocoles de sécurité et d'hygiène.

Analyser les résultats obtenus lors d'une prestation technique et déterminer le moment opportun pour intervenir.

Évaluer la qualité et la pertinence de sa propre prestation technique en utilisant des critères professionnels et en justifiant les ajustements nécessaires en fonction du contexte clinique.

Élaborer un plan d'action personnalisé en intégrant les données cliniques, les besoins de la patiente et les priorités obstétricales, en démontrant un jugement clinique approprié

Familles de situation rencontrée en 2 BSF :

Situation initiale en salle de naissance : L'étudiant s'initie au suivi pernatal d'une parturiante et de son enfant à naître. Le contexte est présumé eutocique. L'accompagnement peut concerner l'accueil, le suivi du travail, l'accouchement jusqu'à la fin du post[1]partum immédiat.

Situation intermédiaire en post natal : L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, l'un et/ou l'autre pouvant présenter une pathologie pré, per, postnatale. Le suivi peut commencer dès la délivrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la guidance de l'alimentation de l'enfant

Situation finale en soins généraux pour adultes : L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire appareillé, conscient ou non dans une situation instable et/ou nécessitant des précautions additionnelles

Capacités attendues : l'étudiant sera capable

De collecter, exploiter et analyser des données bio-psychosociales des différentes sources disponibles ;

Par l'observation et l'écoute, d'identifier les besoins et les ressources du bénéficiaire et de ses accompagnants ;

De communiquer avec la personne et son entourage en respectant leur identité socio-culturelle ;

En collaboration avec le bénéficiaire et ses accompagnants, l'équipe pluridisciplinaire et/ou le MFP, d'identifier les indices de problèmes et d'émettre un jugement clinique afin d'en dégager les priorités d'interventions ;

De dispenser des soins en intégrant les principes d'hygiène, d'asepsie, de confort et de pudeur et de s'adapter à la spécificité de la situation ;

D'assurer la transmission écrite et/ou orale des données et de s'assurer de la continuité des soins ;

De rédiger un travail dans lequel il questionne ses représentations et ses pratiques et exploite les situations au travers desquelles il peut développer ses apprentissages.

Les acquis spécifiques attendus pour chaque épreuve sont repris dans les grilles d'observations/évaluation en déclinaison d'indicateurs de maîtrise ou non maîtrise.

--

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAMI1B07SF, PAMI1B08SF, PAMI1B09SF, PAMI1B14SF

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI2B27SFA	Prestations techniques: chirurgie, médecine, obstétrique	84 h / 2 C
PAMI2B27SFB	AIP Enseignement clinique: stages, séminaires et activités d'	547 h / 19 C

Contenu

Partie 1 : Prestations Techniques

En chirurgie :

Règle de base des soins aseptiques
Aménagement du chariot
Ouverture du set
Pansement sec simple
Pansement sec simple/saine
Pansement avec ombilic
Pansement plaie infectée + Frottis
Théorie : Les sutures / Agrafes et bandes adhésivesRetrait Sutures / agrafes
Placement Bandes adhésives
Théorie tulle et pommadePansement avec application de tulle (individuel et en boîte) avec compresse humide
Pansement avec application de pommade : tube et pot
ExercicesPansement avec drain en place
Drain (aspiratif ou non) à enlever + mise en culture
Particularité du Redon (changement de flacon)
Irrigation de plaie
Mèche à enlever/à remplacer + Frottis
Lame - Penrose : nettoyer/raccourcir + épingle de sûreté

En médecine :

Prélèvement sanguin périphérique et hémocultures
Pose de cathéter périphérique, prélèvement sur cathéter périphérique
Insulinothérapie
Picc-line
Surveillance et administration de traitement sur voie centrale, pansement de la voie centrale avec changement de tubulures
Sondage urinaire in-out et à demeure
Nutrition entérale et parentérale - Pose de la sonde naso-gastrique
Transfusion sanguine

En obstétrique :

..
Pose Cardio Toco Graphe
Paramètres obstétricaux : Hauteur Utérine , manœuvre de Léopold, palpation abdo, examen clinique
Externe bassin, toucher vaginal
Ouverture d'une table d'accouchement, d'une table de péridurale
Assistance à la péridurale
Préparation de la salle naissance
Préparation de l'accueil du Nouveau-né
Préparation césarienne, manœuvre de Sellick

Partie 2 : Mises en situations pratiques

Simulation d'assistance en salle d'opération

Situations emblématiques en consultation, salle de naissance et post partum

Partie 3 : Stages

-
Familles de situations "soins généraux aux adultes" : stage de 3 semaines
Familles de situations "Naissance" : stage de 3 semaines
Familles de situations "Santé postnatale" : stage de 3 semaines

--
Chaque compétence est évaluée par différents biais : lors des prestations techniques, des MSP, lors des supervisions individuelles avec le MFP, lors d'évaluations faites par le service, par les rapports de stage, au travers de situations emblématiques définies (cf. Carnet de stage). Le nombre et la durée des évaluations sont fixés par la Haute École. Les consignes des épreuves, carnet de stage, grilles d'observation et d'évaluation sont consultables sur ConnectED.

Tableau synthèse :

Le tableau de synthèse de chaque bloc qui lui est spécifique (UE Agir en tant que sage-femme) est disponible sur ConnectED.

Sur rdv avec la coordination de bloc et/ou de section, l'étudiant·e peut consulter son tableau tout au long de l'année. Le tableau final lui sera remis en même temps que la consultation des copies.

Les modules en 2 BSF sont :

- Module Soins Généraux : Evaluations MFP certificatives
- Module Post-Partum : Evaluations MFP certificatives
- Module Rapport : rapport en SG et rapport en PP
- Module Prestations Techniques : Evaluation PT médecine/chirurgie et Evaluation PT obstétrique

--
L'équipe pédagogique se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Pour les PT (Prestations Techniques) :

Cours pratique participatif :

Utilisation de mannequins pour des études de cas et drill.

Analyse de pratique basée sur des vidéos.

Exercice en autonomie :

Exercices pratiques réalisés de manière autonome.

Évaluation par les pairs pour un retour constructif.

Pour les MSP (Modules de Simulation Professionnelle) :

Blended Learning :

Combinaison de cours en présentiel et d'apprentissage en ligne.

Jeux de rôle :

Simulations de situations professionnelles pour développer des compétences pratiques.

Étude de situation emblématique :

Analyse de situations rencontrées lors des stages.

Évaluation entre pairs :

Feedback mutuel pour améliorer les compétences.

Fiches réflexives :

Autoévaluation métacognitive pour encourager la réflexion personnelle.

Pour les stages :

Encadrement formatif et/ou certificatif :

Supervision par des professionnels de terrain et des maîtres de formation pratique.

Mises en situations pratiques :

Application des compétences en conditions réelles.

Séminaires de partage :

Échanges sur les expériences vécues en stage.

Rédaction de rapports :

Rapports maternité et consultation en salle de naissance

Démarche réflexive :

Utilisation de fiches réflexives pour une réflexion approfondie sur les pratiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Contacts et RV possibles avec la coordination et/ou les MFP

Entretien individuel après chaque conseil de stage

Sources et références

Fiches de soins infirmiers, 2020 Elsevier Masson, 6e édition

110 fiches pour le suivi post-natal mère-enfant, 2020 Elsevier Masson 2éme édition

Doyon, o : Évaluation clinique d'une personne symptomatique, 2e éd. (2022) ERPI édition

Lansac, J., & Body, G. (2020). Obstétrique pour le praticien (5e éd.). Masson.

autres sources consultables sur connected

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Règlement général de stage : 2024-2025

Consignes des activités et des rapports de stages

Carnet de suivi de stage

Grilles d'observation et d'évaluation

Référentiel de compétences intégré interréseaux en bachelier sage-femme. Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique.

Protocoles de soin

Syllabus

Liens hypertextes via des capsules vidéo, des E-learning

Supports de cours et fiches techniques de référence postées sur E-connected

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La procédure d'évaluation est reprise dans le document :

Annexe à la fiche ECTS de l'UE 27 Formation pratique : agir en tant que sage-femme 2 (CASF2270)

Relatif à l'activité d'apprentissage : AIP Enseignement clinique, Prestations cliniques stages

Contenu du document :

Définitions des concepts en lien avec l'évaluation

Indicateurs

Procédure d'évaluation

Procédure de cotation des stages lors du conseil de stage de fin d'année

Tableau de synthèse

Validation des compétences :

La validation des 8 compétences est notifiée au terme du parcours continu de l'étudiant.e.

L'évaluation des compétences est diagnostiquée et centrée sur la collecte d'indicateurs évaluant les niveaux de maîtrise de chaque compétence. L'étudiant.e a la possibilité, à différents moments de son parcours, de démontrer la maîtrise de ses compétences.

--

Dans l'Approche Par Compétence (APC), on ne peut dissocier l'évaluation de l'apprentissage. Il y a un continuum entre les différents moments d'apprentissage-évaluation et l'évaluation certificative en fin de cycle. Ce continuum permet à l'étudiant·e de progresser dans l'acquisition de ses compétences. Les activités d'intégration professionnelle des UE Agir en tant que sage-femme feront l'objet d'une évaluation continue. Ainsi, les différentes compétences seront évaluées de manière qualitative via l'évaluation des capacités. Ce, à plusieurs reprises, à différents moments et par différents intervenants, pour aboutir en fin d'année à une évaluation sommative pondérée par compétence qui va intervenir dans la décision finale de validation ou de non-validation prise lors du conseil de stage de fin d'année.

L'acquisition ou non d'une capacité est décidée par l'évaluateur (MFP ou référent de stage) en prenant en compte l'ensemble des indicateurs (faits positifs et négatifs) identifiés. Les niveaux d'acquisition sont les suivants :

- A++ vaut 16/20

- A+ vaut 14/20
- A vaut 12/20 (maîtrise minimale suffisante)
- NA vaut 6/20 (maîtrise minimale insuffisante)
- Insuffisant vaut 0/20 (non-maîtrise)
- Une EG non acceptable en stage ou en PT, invalide le module

Les indicateurs d'erreur grave sont répertoriés par compétence : les critères minimaux absolus font référence à des erreurs graves non acceptables.

Le modèle repris est celui d'analyse de l'erreur en démarque qualité, qui définit le caractère acceptable ou non de l'erreur.

Les critères de perfectionnement (CP) sont pris en compte pour l'appréciation de l'acquis d'apprentissage, et permettent la valorisation de la cote.

--
Chaque compétence à la même valeur.

Le programme informatique calcule la moyenne par compétence et par moment d'évaluation. De même, la moyenne pondérée de chaque module sera calculée. L'ensemble permettra d'établir le parcours de l'étudiant·e pour l'année académique.

Pour que la moyenne mathématique s'applique, chaque module (repris dans le tableau synthèse) doit être en réussite avec, au minimum 50%.

L'étudiant·e ayant réussi chaque module (en réussite à partir de 50%) validera son UE, la note appliquée est une moyenne arithmétique des cotes obtenues.

Lorsque l'étudiant·e a validé toutes les capacités d'une compétence, la validation de critères de perfectionnement (C.P.) dont l'étudiant·e a fait preuve au cours des différentes activités d'intégration professionnelle de l'année sera valorisée dans la note globale.

L'attribution d'une note de réussite ou d'échec se fait après analyse des évaluations des acquis d'apprentissage de l'« AIP Enseignement clinique : stages » du Bloc .

En cas d'échec à un module (note inférieure à 50 %, soit inférieure à 10), cette note est reportée à l'UE.

En cas d'échec à plusieurs modules, c'est la note la plus basse qui est reportée à l'UE.

--
Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Stg		Stg		Stg	
Période d'évaluation	Stg		Stg	100	Stg	100
Stg = Stages						

Dispositions complémentaires

L'évaluation du stage ne sera encodée qu'à partir du moment où l'étudiant·e aura réalisé min 75% des heures prévues dans le module et qu'il aura eu au minimum une supervision réalisée par un MFP ou tuteur de stage. Les modalités de stage et de supervision sont communiquées à l'étudiant·e avant le stage et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment par la coordinatrice de section (stages et AIP).

Concernant l'évaluation Q3 :

Les PT, les examens pratiques en simulation, les travaux écrits et les présentations orales sont remédiables.

En revanche, un échec à un module consécutif à une évaluation en stage (au chevet du patient), lors d'une tripartite ou à une évaluation MFP sur le terrain n'est pas remédiable au Q3 et entraîne la non-validation de l'UE pour l'année académique.

Les activités et les moments d'évaluation à représenter seront déterminés lors du conseil de stage, en vue de permettre à l'étudiant·e de remédier à ses insuffisances et de valider son parcours, sous réserve de la faisabilité matérielle.

(cf. règlement des études et des examens).

--

pour les années académiques suivantes :

- Les modules validés restent acquis (note reportée), sauf dans les cas suivants :
 - o Le parcours de stage incomplet (non valide en cas d'interruption de stage).
 - o Les modalités d'évaluation ont été modifiées.
 - o L'étudiant·e souhaite améliorer sa cote.

5. Cohérence pédagogique

En alignant les objectifs d'apprentissage des prestations techniques avec les expériences de stage, les étudiants peuvent bénéficier d'une formation plus complète et cohérente, préparant ainsi efficacement leur entrée dans le monde professionnel.

Les stages permettent aux étudiants de mettre en pratique les compétences techniques acquises en cours. Cela renforce leur compréhension et leur maîtrise des concepts théoriques en les confrontant à des situations réelles. Le rapport de stage sert de documentation officielle de l'expérience de stage, fournissant une preuve tangible des compétences et des connaissances acquises.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).